

## SOMMAIRE

- OUVERTURE DE LA MAISON DES SERVICES
- UNE NOUVELLE MICRO-CRÈCHE À LOVAGNY
- INFO ASSISTANTES MATERNELLES
- VIE ASSOCIATIVE
- SIGNALÉTIQUE DES ENTREPRISES
- GESTION EAU POTABLE
- SERVICE ENVIRONNEMENT
- EN ÉTÉ PRENEZ SOIN DES PRÉS
- AGENDA
- INFOS PRATIQUES



Ont participé à l'élaboration de ce bulletin :

- le président
- les présidents des commissions
- la commission communication
- les services de la CCFU

sous la responsabilité de Pierre Bannes



## LE MOT DU PRÉSIDENT

Je me réjouis d'écrire ces quelques lignes à une période décisive pour l'avenir de notre communauté de communes. Depuis le début de ce mandat, des incertitudes planaient en effet sur l'évolution de l'organisation administrative de notre territoire : des incertitudes liées d'une part à l'évolution du cadre législatif avec le projet de réforme territoriale (loi NOTRe : Nouvelle Organisation Territoriale de la République) et d'autre part aux contraintes budgétaires du fait de la forte baisse des dotations de l'Etat.

Aujourd'hui, et après plus d'une année de travail et de réflexion, les incertitudes se lèvent et permettent d'envisager l'avenir avec plus de sérénité, en inscrivant notre action dans la continuité de la politique actuelle.

Côté finances, une étude prospective, réalisée au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2015, a permis de dégager des solutions afin d'augmenter nos ressources financières et de maintenir un niveau d'épargne brut satisfaisant pour continuer à investir. Le passage du régime de la fiscalité additionnelle (régime fiscal actuel de la CCFU) à celui de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) est un levier majeur qui permet de bénéficier de dotations de l'Etat supplémentaires et de dégager un gain de plus d'1M€ sur la période 2016 / 2020. Lors de sa dernière séance du 8 juillet 2015, le conseil communautaire s'est prononcé favorablement pour l'instauration du régime de la FPU à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Le vote unanime témoigne de la volonté de l'ensemble des élus de nos 7 communes membres de travailler dans le même sens, pour notre territoire et notre population.

Les règles se précisent également au niveau de l'évolution du cadre législatif. Après plusieurs mois de discussions, députés et sénateurs sont parvenus à un accord en commission mixte paritaire le 9 juillet dernier sur le projet de réforme territoriale (loi NOTRe). Ils ont notamment validé l'augmentation du seuil minimum de population de 5 000 à 15 000 habitants (et non 20 000 habitants comme proposé initialement) pour les intercommunalités. Pour les communautés de communes dont la moitié des communes membres sont classées communes de montagne, le seuil est maintenu à 5 000 habitants.

Ces éléments nous permettent aujourd'hui de confirmer que la CCFU, qui compte 15 000 habitants et dont les 7 communes membres sont classées en zone montagne, ne rejoindra pas la communauté d'agglomération d'Annecy (C2A). Nous pourrions ainsi poursuivre notre politique de développement du territoire, adaptée à nos spécificités et aux besoins de la population, tout en s'attachant à maîtriser les dépenses de fonctionnement de la collectivité.

Si ces mouvements de réforme territoriale ont occupé l'essentiel de nos débats en ce début de mandat et ont mis certains de nos projets en attente, nous nous sommes attachés à poursuivre le développement de nos services et à ne pas tomber dans l'immobilisme. Vous découvrirez dans ces quelques pages les nouveaux services et les projets en cours.

Je vous souhaite un bel été.

François DAVIET  
Président de la CCFU  
Maire de La Balme de Sillingy

## RESTEZ CONNECTÉS !

Pensez à consulter le site internet de la CCFU pour obtenir des informations 7j/7 : avis de coupure d'eau, collecte des ordures ménagères les jours fériés, transports scolaires en cas d'intempéries ...

Nous vous rappelons que vous pouvez également régler votre facture d'eau en ligne, signaler un déménagement et même télécharger divers documents (dossier d'inscription aux transports scolaires, fiche de pré-inscription en crèche...)

[www.fier-et-usses.com](http://www.fier-et-usses.com)



## Ouverture de la Maison des Services

### UN LIEU DE PERMANENCE POUR LES PARTENAIRES SOCIAUX

Dans le cadre de sa politique sociale de proximité, la CCFU a aménagé de nouveaux locaux au 4 rue Colle Umberto à La Balme de Sillingy (bâtiment Casino) afin d'y accueillir les différents partenaires oeuvrant dans le domaine des services à la personne.

L'association ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) occupe les lieux depuis le mois de février 2015. La Mission Locale Jeune du Bassin Annécien (MLJBA) y tient ses permanences le jeudi après-midi et



l'association du secours catholique sera présente le vendredi matin à partir de la rentrée.

Ce pôle social sera enrichi au fur et à mesure par de nouveaux partenaires.

### UN LIEU D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

A partir du mois de septembre, l'action de ces partenaires sera complétée par des permanences d'accueil pour répondre aux questions relevant du domaine social (logement, garde d'enfant, aide aux personnes âgées, insertion professionnelle...).

► **Permanences :**  
du lundi au vendredi de 9h à 12h  
Tél : 04 80 73 00 22  
Mail : [mds@ccfu.fr](mailto:mds@ccfu.fr)

## « La Vallée des Elfes » : une nouvelle micro-crèche à Lovagny



La CCFU gère depuis 2009 deux structures intercommunales d'accueil collectif : un multi-accueil « les petits Chamois » de 28 places à La Balme de Sillingy et une micro-crèche « les petites Marmottes » de 10 places à Sillingy.

Une troisième structure a ouvert ses portes au mois de mai sur la commune de Lovagny, complétant ainsi l'offre d'accueil collectif sur le territoire. La micro-crèche « la Vallée des Elfes » compte 10 places et accueille les tout-petits dans un cadre enchanteur au pied du château de Montrottier, dans des locaux entièrement neufs, équipés par la commune de Lovagny.

Les demandes d'inscription se font directement auprès de la CCFU, 171 place Claudius Luiset à Sillingy (mail : [accueil@ccfu.fr](mailto:accueil@ccfu.fr) ou téléphone : 04 50 77 70 74).

Nous rappelons que la halte-garderie itinérante Planet Karapat, soutenue financièrement par la CCFU, accueille également les enfants de 0 à 3 ans dans les différentes communes de la CCFU. Contact : 06 08 96 03 05

► **Vous trouverez les modalités de fonctionnement des structures ainsi que la fiche de pré-inscription sur le site [www.fier-et-usses.com](http://www.fier-et-usses.com) (rubrique petite enfance).**

### INFOS

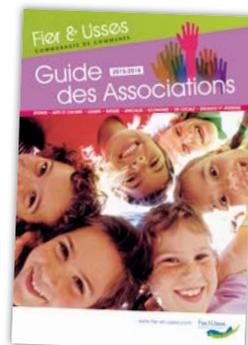
#### ASSISTANTES MATERNELLES

La liste des assistantes maternelles par commune est consultable sur le site internet de la CCFU, rubrique « Services / Petite enfance ».

[www.fier-et-usses.com](http://www.fier-et-usses.com)

## Vie associative

Le nouveau guide intercommunal des associations sera disponible dès la rentrée dans les mairies et à la CCFU. Vous y trouverez les coordonnées de plus de 130 associations qui proposent leur(s) activité(s) sur notre territoire.



Notez également la date du **Forum intercommunal des Associations le samedi 5 septembre à partir de 13h30 au gymnase de Sillingy**. Présentation des associations, démonstrations, inscriptions aux activités ... une journée à ne pas manquer pour organiser vos loisirs.

## Signalétique des entreprises



### POLLUTION VISUELLE : FIN DES PANNEAUX PUBLICITAIRES EN DEHORS DES VILLES

Depuis la loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010 et le décret du 30 janvier 2012, les panneaux de publicité et de pré-enseignes sont interdits hors agglomération afin de protéger la qualité du cadre de vie. Ceci signifie qu'aucun panneau publicitaire ne peut être installé en-dehors du tissu urbain (zones de bâti rapproché, situées entre les panneaux d'entrée et de sortie de ville), hormis dispositions dérogatoires.

A compter du **13 juillet 2015**, les dispositions dérogatoires évoluent : seules restent autorisées les pré-enseignes concernant les produits du terroir, les activités culturelles et les monuments historiques.

**Tous les panneaux non conformes à la réglementation\* doivent être retirés avant le 13 juillet 2015.**

Des contrôles de police seront effectués dès la mi-juillet par les services de l'Etat.

*\* Pour plus de détails (dérogations, règles d'implantation), consultez le guide réalisé par les services de l'Etat : [www.developpement-durable.gouv.fr/prescriptions-relatives-aux.html](http://www.developpement-durable.gouv.fr/prescriptions-relatives-aux.html)*

### UNE SIGNALÉTIQUE ÉCONOMIQUE HARMONISÉE SUR LE TERRITOIRE DE LA CCFU

Consciente de l'importance du tissu économique pour la vitalité de son territoire, la CCFU souhaite mettre en valeur les entreprises locales et favoriser leur localisation grâce à l'implantation d'une nouvelle signalétique commerciale et artisanale, uniforme sur le territoire.

Elaboré en partenariat avec les acteurs économiques locaux, le schéma d'implantation est en cours de finalisation et propose une intervention en 2 phases : les parcs d'activités économiques puis les centres-bourgs.

Il permettra d'améliorer l'offre de service rendue aux acteurs économiques ainsi que la valorisation paysagère des parcs d'activités et la visibilité des entreprises, dans un contexte de durcissement de la réglementation sur les pré-enseignes publicitaires (voir ci-contre).

Ce projet, qui fait l'objet d'un soutien financier de la part de l'Etat (FISAC) et de la Région Rhône-Alpes (CDDRA), verra le jour à l'automne 2015 pour les parcs d'activités économiques.

Il sera poursuivi en 2016 par l'implantation d'une signalétique commerciale et artisanale au sein des centres-bourgs et d'une signalétique directionnelle à l'extérieur.



## Gestion de l'eau potable

### LA CCFU DÉVELOPPE ET AMÉLIORE SON RÉSEAU D'EAU POTABLE

Afin d'assurer la fourniture d'une eau de qualité à ses 6 000 abonnés et d'anticiper les besoins futurs, la CCFU poursuit ses investissements pour développer et améliorer son réseau d'eau potable long de 187 km.

Les travaux réalisés répondent à deux objectifs : l'entretien du réseau et l'extension du réseau.

#### Les travaux d'entretien :

Les priorités définies dans le cadre de la politique de gestion du réseau d'eau potable sont :

- ▶ le remplacement de conduites en amiante ou de conduites vétustes afin d'améliorer le rendement,
- ▶ l'installation de systèmes de traitement afin d'améliorer la qualité de l'eau distribuée,



- ▶ la protection des ressources, avec notamment l'entretien des captages.

Parmi les projets en cours, l'installation d'un système de traitement UV au niveau du réservoir de Sapins Avrenay sur la commune de Choisy est une priorité afin d'améliorer la qualité de l'eau.

#### L'extension du réseau :

La CCFU a lancé l'étude du schéma directeur d'eau potable. Celui-ci permettra de définir la politique d'interconnexions nécessaires pour garantir une ressource en eau suffisante, la population étant en constante augmentation.

Le schéma directeur proposera un programme pluriannuel de travaux d'interconnexions et d'extensions sur l'ensemble du territoire.

### INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE RADIO-RELÈVE

La CCFU souhaite équiper le parc de compteurs d'eau de têtes émettrices afin de procéder à la radio-relève des index. Ce dispositif permet en effet d'améliorer l'efficacité des services.

Les communes de Sallenôves et Mésigny ont été équipées en 2014/2015, les autres communes le seront prochainement.

## Attention aux dépôts sauvages !



Les plateformes de collecte de déchets font fréquemment l'objet de dépôts sauvages de déchets ménagers et encombrants.

**Ces plateformes ne sont pas prévues pour les dépôts sauvages, quels qu'ils soient.**

En effet, ces aires sont destinées à la collecte du verre, des papiers, des emballages plastiques, du carton et du métal et pour certaines, des ordures ménagères.

De tels cimetières sauvages de déchets polluent les sols, les eaux, l'air et dégradent donc votre lieu de vie.

Nous vous rappelons que ce genre de comportement peut faire l'objet de poursuites en application de la réglementation (codes civil/ environnement).

### Les déchets encombrants

L'évacuation des déchets encombrants déposés de manière sauvage nécessite un ramassage spécifique et coûteux. Les objets, souillés par les intempéries, ne peuvent souvent plus être recyclés.

**Les déchets encombrants doivent être amenés à la déchèterie d'Epagny.**

### Les déchets ménagers

Les sacs d'ordures ménagères déposés devant les conteneurs enterrés ou semi-enterrés (malgré la place restante dans ces derniers) posent d'importants problèmes de nuisances olfactives et un risque de danger sanitaire.

En empiétant sur la voie publique, ces dépôts sauvages présentent également un risque d'accident ainsi que de réelles difficultés lors des manœuvres de collecte.

**Nous vous remercions de bien vouloir placer vos sacs d'ordures ménagères dans les conteneurs prévus à cet effet plutôt que de les déposer (ou jeter) sur la voie publique.**



### COMPOSTER, C'EST FACILE !

Le compost constitue un engrais naturel qui remplace avantageusement le terreau en sac, de plus, il allège les terres lourdes et renforce les terres légères.

Une poubelle de déchets ménagers est constituée à 30% de déchets biodégradables par compostage. Pour une famille de 4 personnes, cela correspond à 200 kg de déchets de cuisine qui pourraient être valorisés grâce à ce procédé.

Pour une participation de 20 euros, la CCFU vous propose un composteur d'une capacité de 400 litres avec son bio seau et le guide de compostage. Vous pouvez les retirer auprès du Service Environnement, 165 Route de Paris à la Balme de Sillingy.

## En été, prenez soin des prés !



**La prairie est l'outil de travail de l'éleveur. Préserver sa qualité, ce n'est pas qu'une question de technique.**

Pour les agriculteurs, l'herbe étant l'aliment de base du troupeau, la qualité et la quantité de fourrage à récolter sont un souci de tous les jours, toute l'année. Malheureusement, il n'est pas rare que les éleveurs retrouvent des emballages papiers, plastiques, des bouteilles, des

canettes, jetés dans leurs prés. Ces déchets présentent un réel danger pour les animaux. Ils peuvent se retrouver dans les bottes de foin et être consommés, entraînant de graves troubles digestifs, voire une perforation de la panse par un débris de verre ou de canette en aluminium.

Il est aussi important de respecter les chemins et les sentiers balisés et de ne pas pénétrer dans les prairies. Si les dégâts occasionnés parfois par des véhicules motorisés ou même des chevaux sont clairement visibles, le passage des randonneurs à pied et les pauses pique-nique ne sont pas sans conséquences. Aussi tentant que cela soit, il faut penser qu'une fois couchée, l'herbe est plus difficile à faucher et sa qualité est altérée.

Respecter ces quelques règles, c'est aussi une façon de soutenir les productions locales !

### AGRICULTEURS GLIÈRES SALÈVE MANDALLAZ

L'association AGSM est née en avril 2014 de l'union de l'ancien CETA<sup>2</sup> et l'ancienne SICA<sup>1</sup> des Bornes.

Trait d'union entre les agriculteurs des communautés de communes de Fier et Usse, du Pays de Cruseilles et du Pays de Filière et les autres acteurs du territoire (intercommunalités, associations, centres de formations, ainsi que tout habitant du territoire), elle s'attache à ce que l'agriculture soit mieux connue, et ainsi bien prise en compte, dans les différents projets que le territoire peut mettre en œuvre (aménagement, développement économique et rural, contrat de rivière, ...).

1) Société d'Intérêt Collectif Agricole  
2) Centre des Etudes et Techniques Agricoles

#### ► CONTACT :

Gaëlle CORDEL, conseillère chargée de territoire à la Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc et animatrice du groupe.  
tél. 04 50 88 18 34 - 06 48 39 11 60  
gaelle.cordel@savoie.chambagri.fr

# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2015

## JUILLET

- ▶ **Du 20 juin au 20 juillet**  
LA BALME DE SILLINGY  
> **Expo photo**  
Salle du Point I  
Lac de La Balme  
Les Amis de la Balme
- ▶ **Jeudi 2**  
LA BALME DE SILLINGY  
> **Don du sang**  
Espace 2000  
EFS
- ▶ **Samedi 4**  
LA BALME DE SILLINGY  
> **Fête du lac**  
Lac de La Balme  
CFRBS
- ▶ **Le 4 - 5 et 7**  
LA BALME DE SILLINGY  
> **Comité de jumelage**  
**10 ans de la charte d'amitié avec la Bretagne**  
Divers  
Comité de jumelage - Mairie
- ▶ **Samedi 11**  
MÉSIGNY  
> **Fête nationale**  
Comité des fêtes
- ▶ **Samedi 11 - Dimanche 12**  
LA BALME DE SILLINGY  
> **Pêche de nuit**  
Lac  
Balme Pêche Loisirs
- ▶ **Dimanche 12**  
SILLINGY  
> **Fête nationale**  
Chef-lieu  
Comité des fêtes de Sillingy
- ▶ **Dimanche 12**  
CHOISY  
> **Course de caisses à savon**  
Chef-lieu  
Comité des fêtes de Choisy
- ▶ **Samedi 25 - Dimanche 26**  
LA BALME DE SILLINGY  
> **Pêche de nuit**  
Lac  
Balme Pêche Loisirs
- ▶ **Dimanche 26**  
SILLINGY  
> **Fête paysanne de La Combe**  
La Combe  
AEPM

## AOÛT

- ▶ **Samedi 1 - Dimanche 2**  
LA BALME DE SILLINGY  
> **Pêche de nuit**  
Lac  
Balme Pêche Loisirs
- ▶ **Du 13 au 16**  
LA BALME DE SILLINGY  
> **Enduro Carpes et Esturgeons**  
Lac de La Balme  
Balme Pêche Loisirs
- ▶ **Samedi 22 - Dimanche 23**  
LA BALME DE SILLINGY  
> **Pêche de nuit**  
Lac  
Balme Pêche Loisirs
- ▶ **Vendredi 28**  
LA BALME DE SILLINGY  
> **La fête des jardins**  
Parc des Jardins de Haute-Savoie  
OAET
- ▶ **Vendredi 28**  
LA BALME DE SILLINGY  
> **Don du sang**  
spectacle  
EFS

- ▶ **Samedi 29**  
LA BALME DE SILLINGY  
> **50 ans du club sportif**  
Salle G. DAVIET  
Club Sportif
- ▶ **Samedi 29 - Dimanche 30**  
LA BALME DE SILLINGY  
> **Pêche de nuit**  
Lac  
Balme Pêche Loisirs
- ▶ **Dimanche 30**  
SILLINGY  
> **Fête paysanne**  
Chef-lieu  
Comité des fêtes de Sillingy

## SEPTEMBRE

- ▶ **Samedi 5**  
LA BALME DE SILLINGY  
> **Forum intercommunal des associations**  
Gymnase de Sillingy  
OAET
- ▶ **Samedi 5 - Dimanche 6**  
LA BALME DE SILLINGY  
> **Pêche de nuit**  
Lac  
Balme Pêche Loisirs
- ▶ **Dimanche 6**  
SILLINGY  
> **Randonnée pédestre**
- ▶ **Dimanche 13**  
SILLINGY  
> **Randonnée cycliste route**  
Cyclo Club
- ▶ **Vendredi 18**  
SALLENÔVES  
> **Sallenôves du 17<sup>ème</sup> au 19<sup>ème</sup> siècle**  
Salle J. DUPONT  
Lo Z'amis d'Sallanûve
- ▶ **Samedi 19**  
LA BALME DE SILLINGY  
> **Théâtre**  
Espace 2000  
Mairie
- ▶ **Dimanche 20**  
LA BALME DE SILLINGY  
> **Fête de la batteuse**  
Chef-lieu  
Les Amis de la Balme
- ▶ **Dimanche 20**  
SALLENÔVES  
> **Repas moules-frites**  
Salle J. DUPONT  
APE
- ▶ **Samedi 26**  
LA BALME DE SILLINGY  
> **Repas des virades de l'espoir**  
Salle G. DAVIET  
Association vaincre la mucoviscidose
- ▶ **Dimanche 27**  
SALLENÔVES  
> **Fête de la bière**  
Salle J. DUPONT  
Comité des fêtes
- ▶ **Dimanche 27**  
LA BALME DE SILLINGY  
> **Virades de l'espoir**  
lac  
Association vaincre la mucoviscidose

## OCTOBRE

- ▶ **Dimanche 4**  
LOVAGNY  
> **Brocante**  
Chef-lieu  
Comité des fêtes
- ▶ **Jeudi 8 - Vendredi 9**  
LA BALME DE SILLINGY  
> **La révolte des couleurs**  
Espace 2000  
Thé Art & co (théâtre)
- ▶ **Samedi 10 - Dimanche 11**  
MÉSIGNY  
> **Vogue**  
Comité des fêtes
- ▶ **Dimanche 11**  
LA BALME DE SILLINGY  
> **Chants marins bretons**  
Salle G. DAVIET  
Comité de jumelage
- ▶ **Vendredi 16**  
LA BALME DE SILLINGY  
> **60 ans de la MFR La Catie**  
MFR  
MFR La Catie
- ▶ **Vendredi 16**  
SALLENÔVES  
> **La vie dans un sous-marin**  
Salle J. DUPONT  
Lo Z'amis d'Sallanûve
- ▶ **Samedi 17**  
NONGLARD  
> **Marché d'automne**  
APE des p'tits Loups
- ▶ **Samedi 17 - Dimanche 18**  
LA BALME DE SILLINGY  
> **Salon des créateurs et de l'artisanat**  
Salle G. DAVIET  
Escarcelle 74
- ▶ **Dimanche 18**  
SALLENÔVES  
> **Inauguration des travaux de restauration de l'Eglise**  
Eglise - Salle J. DUPONT  
Mairie
- ▶ **Mercredi 21**  
LA BALME DE SILLINGY  
> **Spectacle pour enfants**  
Espace 2000  
Mairie
- ▶ **Dimanche 25**  
LA BALME DE SILLINGY  
> **Foire de la Bathie**  
Chef lieu  
Mairie/ CFRBS
- ▶ **Samedi 24**  
NONGLARD  
> **Loto**  
Salle des fêtes  
Comité d'Animation
- ▶ **Fin octobre**  
SILLINGY  
> **Tournoi d'automne**  
Gymnase  
Badminton Club de la Mandallaz

## NOVEMBRE

- ▶ **Mardi 3**  
LA BALME DE SILLINGY  
> **Don du sang**  
Espace 2000  
EFS
- ▶ **Lundi 14**  
SILLINGY  
> **Soirée caricative**  
Comité des fêtes
- ▶ **Lundi 14**  
NONGLARD  
> **Soirée choucroute**  
Salle des fêtes  
APE
- ▶ **Mardi 15**  
SALLENÔVES  
> **Repas des Amis du Temps Libre**  
Salle J. DUPONT  
Amis du Temps Libre
- ▶ **Samedi 21**  
LA BALME DE SILLINGY  
> **Théâtre au profit du CCAS**  
Espace 2000  
Mairie
- ▶ **Samedi 21**  
SILLINGY  
> **Loto**  
SAR  
Sou des écoles
- ▶ **Samedi 21 - Dimanche 22**  
LA BALME DE SILLINGY  
> **15<sup>ème</sup> salon du jeu, du jouet, de la maquette et de l'art plastique**  
Salle G. DAVIET  
Les Mini-flots
- ▶ **Samedi 28 - Dimanche 29**  
SILLINGY  
> **Marché de Noël**  
SAR  
Passions et Violons d'Ingres
- ▶ **22 ou 29**  
NONGLARD  
> **Téléthon**  
Salle des fêtes  
APE
- ▶ **Dimanche 29**  
MÉSIGNY  
> **Thé dansant**  
Salle polyvalente  
Club Bel Automne

## DECEMBRE

- ▶ **Samedi 5**  
SILLINGY  
> **Soirée dansante**  
Stade  
AS Sillingy
- ▶ **Samedi 5**  
LA BALME DE SILLINGY  
> **Spectacle de Noël pour enfants**  
Espace 2000  
Mairie
- ▶ **Samedi 5 - Dimanche 6**  
LA BALME DE SILLINGY  
> **Marché de Noël**  
Place du marché  
GAEB - Mairie
- ▶ **Samedi 5 - Dimanche 6**  
LA BALME DE SILLINGY  
> **Concert de Noël**  
Eglise  
Mairie - Paroisse Ste Famille de la Mandallaz
- ▶ **Samedi 5 - Dimanche 6**  
LA BALME DE SILLINGY  
> **Exposition des artistes amateurs**  
Salle des Fartoz  
As'arts
- ▶ **Vendredi 11**  
SILLINGY  
> **Spectacle de Noël**  
SAR  
Sou des écoles
- ▶ **Samedi 12**  
LA BALME DE SILLINGY  
> **Judo club Challenge de Noël**  
Bois joli  
Judo club de la Mandallaz
- ▶ **Samedi 12 et dimanche 13**  
CHOISY  
> **Marché de Noël**
- ▶ **Dimanche 13**  
LA BALME DE SILLINGY  
> **Bourse aux jouets et vêtements enfants**  
Bois joli  
Danse Twirl Académia

5 SEPTEMBRE 2015

Forum  
intercommunal  
des Associations

Gymnase de Sillingy  
LA BALME DE SILLINGY

# Parc des Jardins de Haute-Savoie

Le Parc des Jardins de Haute-Savoie vous accueille au Domaine du Tomet à La Balme de Sillingy du 30 mai au 30 septembre.

Cette année, un jardin breton, aménagé par les communes de Bourg-Blanc et Coat-Méal, a fait son entrée dans le parc et vous emmène à la découverte du Finistère.

- ▶ L'entrée est libre et gratuite.
- ▶ Le Parc est ouvert tous les jours de 10h à 18h et en juillet / août de 10h à 19h.

## NOUVEAUTÉS 2015

▶ **POUR LES INDIVIDUELS :**  
Visites guidées tous les mercredis à 14h du 14 juillet au 15 août  
**TARIF : 3€ /personne**

▶ **POUR LES GROUPES :**

- Adultes : visites guidées à thèmes
- Enfants : chasse au trésor et/ou atelier « Graine de Curieux »

**TARIF : 3€ /personne**

▶ **CONTACT :**  
**Tél : 04 50 64 16 55 / 06 89 06 76 73**  
**Mail : jardins@oaef.fr**

## COLLECTION DE CERISIERS À FLEURS

Composée de plus de 300 arbres plantés autour du lac de La Balme, la collection de cerisiers à fleurs est unique en France. Elle permet de découvrir toute l'étendue des formes d'arbres (érigés, évasés, pleureurs, nains ...), des couleurs de fleurs hors du commun au printemps, des feuillages éclatants à l'automne et des écorces décoratives en hiver. En toute saison, les cerisiers offrent un spectacle naturel exceptionnel, et plus particulièrement au printemps, le cadre est un événement spectaculaire incontournable.

Le Conservatoire des Collections Végétales Spécialisées (CCVS) est venu visiter la collection en vue de lui délivrer le label de collection nationale.

## LA ROUTE DES CERISIERS À FLEURS : UN ITINÉRAIRE POUR DÉCOUVRIR NOTRE PATRIMOINE

Cette belle aventure botanique se poursuit sur l'ensemble du territoire où des cerisiers à fleurs ont également été plantés, créant ainsi la « Route des Cerisiers ». Cet itinéraire touristique, jalonné de cerisiers à fleurs, permet de découvrir les richesses de notre patrimoine.

La carte est disponible au Point Information touristique du Parc des Jardins de Haute-Savoie aux heures d'ouverture indiquées ci-contre.

## NOUVEAU

### Ete 2015 : location de vélos électriques

L'Office des Acteurs Economiques et Touristiques (OAET) propose la location de vélos électriques à la journée ou demi-journée. C'est le moyen de déplacement idéal pour parcourir la Route des Cerisiers, une idée de sortie originale !

- ▶ **Renseignements et réservation :**  
**Point information touristique**  
**(voir encadré ci-dessous)**

## Sentiers PDIPR

### MANDALLAZ ET MONTAGNE D'AGE : À LA DÉCOUVERTE DE NOS SENTIERS

Afin de valoriser le patrimoine naturel du territoire, la CCFU s'est engagée dans le dispositif du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) proposé par le conseil départemental de Haute-Savoie.

- ▶ **MANDALLAZ :**  
**4 fiches topo pour vos randonnées**

En 2013, la CCFU a balisé 4 boucles dans la Mandallaz permettant de parcourir l'ensemble du massif à travers différents itinéraires. Afin de faciliter vos balades, l'office de Tourisme « Alter'Alpa Tourisme » a édité les 4 fiches topo, en vente au point information touristique du lac de La Balme.

- ▶ **MONTAGNE D'AGE :**  
**balisage de 3 nouvelles boucles cet été**

La CCFU travaille avec la commune de Poisy sur le projet de balisage des sentiers de la Montagne d'Age. Le plan de balisage propose 3 belles boucles qui traversent les communes de Sillingy, Nonglard, Lovagny et Poisy. Le matériel de signalétique sera implanté par les communes au cours de cet été.

### ALTER'ALPA TOURISME : OUVERTURE DU POINT INFORMATION TOURISTIQUE

Alter'Alpa Tourisme vous propose des idées de sorties, d'activités, de randonnées... pour cette saison estivale. Le Point Information Touristique vous accueille au Parc des Jardins de Haute-Savoie :

- ▶ du 15 au 30 juin et du 1<sup>er</sup> au 15 septembre : du mardi au samedi de 10h à 12h30 et 14h30 à 18h
- ▶ du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août : du lundi au samedi de 10h à 12h30 et 14h30 à 19h et le dimanche : 10h à 13h

**Contact : 04 50 64 16 55**

## INFORMATIONS PRATIQUES

[www.ccfu.fr](http://www.ccfu.fr)

### ■ ACCUEIL CCFU

- > **SILLINGY**  
Siège, Service Eau, Petite Enfance, 171 place Claudius Luisset 74330 SILLINGY
- > **LA BALME DE SILLINGY**  
Environnement, Transports Scolaires, Tourisme 165 route de Paris 74330 LA BALME DE SILLINGY (à proximité du lac)

### ■ Ouverture des 2 bureaux :

8h30-12h et 13h30-17h  
*Attention : fermeture le mercredi après-midi et à 16h le vendredi.*

### ■ CONTACTS

> **ACCUEIL GÉNÉRAL**  
Tél. 04 50 77 70 74  
Fax. 04 50 77 72 80  
[ccfu@ccfu.fr](mailto:ccfu@ccfu.fr)

### > SERVICE DE L'EAU

- Facturation, emménagement, déménagement  
Tél. 04 50 77 24 04
- Demande de création de branchement  
Tél. 04 50 77 70 74
- En cas d'urgence (soir, week-end et férié)  
Tél. 06 71 58 41 57
- Urgence assainissement SILA  
Tél. 04 50 33 89 89

### > SERVICE TRANSPORTS SCOLAIRES

Renseignements et inscriptions  
Tél. 04 50 77 24 03

### > SERVICE PETITE ENFANCE

Tél. 04 50 77 70 74

### > SERVICE DE GESTION DES ORDURES MÉNAGÈRES, ENCOMBRANTS ET COMPOSTEURS

Tél. 04 50 77 71 17

### DÉCHÈTERIE D'ÉPAGNY

#### Ouverture :

- Lundi : 13h30 à 18h30, fermée le matin
- Mardi, mercredi, vendredi, samedi, dimanche : 9h à 12h et 13h30 à 18h30
- Jeudi : fermée

#### ATTENTION :

Fermeture à 17h30 en horaires d'hiver (à partir du changement d'heure été-hiver)

La déchèterie est fermée les jours fériés.